



**ÉCOLE
DES MÉTIERS**
DIJON MÉTROPOLE

L'excellence par l'alternance



Certificat d'Aptitude Professionnelle

BOULANGER

<p>Scolaires (établissements publics et privés sous contrat)</p> <p>Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités)</p> <p>Formation professionnelle continue (établissements publics)</p>	<p>Scolaires (établissements privés hors contrat)</p> <p>Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités)</p> <p>Formation professionnelle continue (établissements privés)</p> <p>Enseignement à distance, candidats individuels</p>
---	--

Unités professionnelles						
Épreuves		Unité	Coef	Mode	Durée	Durées
EP1	Epreuve de technologie professionnelle, de sciences appliquées et de gestion appliquée	UP1	4	CCF ⁽¹⁾		Ponctuel écrit 2H
EP2	Production	UP2	13 ⁽²⁾	CCF		Ponctuel écrit et pratique 8H ⁽³⁾

Unités d'enseignement général						
EG	Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée	Durées
EG1	Français et histoire - géographie-éducation civique	UG1	3	CCF		Ponctuel écrit et oral 2h15
EG2	Mathématiques - sciences physiques et chimiques	UG2	2	CCF		Ponctuel écrit 2h
EG3	Langue vivante	UG3	1	CCF		Ponctuel oral 20mn
EG4	EPS	UG4	1	CCF		Ponctuel
	Épreuve facultative : <i>Langue vivante</i> ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	UF1		Ponctuel oral	20 mn	Ponctuel oral 20 mn

- (1) CCF : contrôle en cours de formation
- (2) Dont coefficient 1 pour la Prévention santé environnement (PSE)
- (3) Dont 1 heure est réservée à l'évaluation de la PSE
- (4) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme.
- (5) La langue choisie doit être différente de celle choisie au titre de l'épreuve EG3